

Septembre 1

énergie :
changeons
d'ère !

1^{ÈRE} SEMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES,
DU BÂTIMENT ET DE LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE

Du 17 au 22 nov. 2008
au CNIT - Paris La Défense



Newsletter - septembre 2008

À LA UNE

10^È Colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables (SER)

« Énergies renouvelables et Grenelle de l'environnement »



Un an après le Grenelle, quelles sont les conclusions pour les énergies renouvelables en France ? La France sera-t-elle en capacité et aura-t-elle les moyens de réaliser l'objectif d'au moins 23 % d'énergies renouvelables en 2020

dans sa consommation globale d'énergie ? Quelle sera alors la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité et de chaleur ? Venez débattre de tous ces enjeux économiques et environnementaux le mardi 18 novembre au CNIT - Paris La Défense.

Personnalités, programmes, inscriptions
Rendez-vous sur www.enr.fr

Quatre tables rondes sont organisées pour débattre des enjeux économiques et environnementaux, des nouvelles filières industrielles, de l'implication des territoires, de la détermination des acteurs, notamment politiques, et des conditions de succès.

Retrouvez les intervenants et le programme détaillé : [cliquez ici](#)
Inscrivez-vous dès maintenant par Internet au colloque : [cliquez ici](#)

Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de l'énergie

Tout le programme de la semaine « Énergie : Changeons d'ère ! » sur www.ademe-energie-changeonsdere.fr

Cette année, le colloque du SER se tient dans le cadre de « Énergie : Changeons d'ère ! », la 1^{ÈRE} Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment, et de la maîtrise de l'énergie, organisée par l'ADEME et ses partenaires.



LE CHIFFRE

23%

C'est la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie que la France devra atteindre d'ici 2020. Ce chiffre est la déclinaison, pour notre pays, de l'objectif européen proposé par la Commission européenne. Par ailleurs, les conclusions des travaux du Grenelle de l'environnement ont fixé un objectif analogue puisque la France devra porter, selon les préconisations des experts, la part de sa consommation finale provenant d'énergies renouvelables de 10% en 2005 à 20% voire 25% en 2020.

Le 10^È colloque annuel du SER est organisé avec le soutien de :



→ Retrouvez toutes les infos
sur les colloques et conférences sur
www.ademe-energie-changeonsdere.fr

